

**Assemblée générale**

Soixantième session

Documents officiels

Distr. générale  
20 février 2006  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquième Commission****Compte rendu analytique de la 35<sup>e</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 21 décembre 2005, à 15 heures

*Président* : M. Muhith (Vice-Président) ..... (Bangladesh)**Sommaire**

Point 124 de l'ordre du jour : Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 (*suite*)

*Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/60/L.43 : Préparation et organisation de la réunion de suivi de 2006 sur les textes issus de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (suite)*

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels (bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza) et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

06-21378 (F)



*La séance est ouverte à 15 h 15.*

**Point 124 de l'ordre du jour : Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 (suite)**

**Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/60/L.43 : Préparation et organisation de la réunion de suivi de 2006 sur les textes issus de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (suite) (A/60/7/Add.30, A/60/L.43)**

1. **M. Belov** (Chef du Groupe des services communs du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité), présentant oralement un état des incidences du projet de résolution A/60/L.43 sur le budget-programme, indique que, conformément aux paragraphes 1 et 3 du projet de résolution, un examen d'ensemble sera réalisé dans le cadre de deux séances plénières, d'un dialogue informel, de quatre discussions de groupe et de cinq tables rondes, toutes ces activités nécessitant des services d'interprétation dans les six langues officielles. On estime qu'il faudra produire 37 pages de documentation dans les six langues; il ne devrait pas y avoir de documentation après la session. Des procès-verbaux seront établis pour les séances plénières dans les six langues, dans le cadre des services de conférence auxquels l'Assemblée a droit.

2. Si l'Assemblée générale adopte le projet de résolution A/60/L.43, les séances plénières, les tables rondes, les discussions de groupe et les dialogues interactifs ainsi qu'une réunion de haut niveau seront ajoutées au projet de calendrier des conférences et réunions de l'ONU pour 2006, qui a été présenté à l'Assemblée pour approbation. Étant donné que le service des deux séances plénières, du dialogue informel interactif, d'une discussion de groupe et d'une table ronde peut être assuré au moyen des ressources disponibles déjà allouées aux réunions de l'Assemblée, il ne sera pas nécessaire de prévoir des ressources supplémentaires pour ces réunions.

3. En conséquence, les ressources nettes supplémentaires à prévoir pour le calendrier des conférences et réunions de l'ONU pour 2006 serviront à financer les services de conférence pour trois discussions de groupe et quatre tables rondes. On estime que leur déroulement nécessitera des services de conférence et des services communs d'appui d'un montant total de 93 000 dollars, dont 77 700 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 15 300 dollars au titre du chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui).

4. Aucun crédit n'a été inscrit au projet de budget-programme pour l'exercice 2006-2007 au titre des services requis par les activités envisagées dans le projet de résolution de l'Assemblée générale. En conséquence, si ce texte est adopté, il faudra prévoir un montant estimatif de 93 000 dollars pour financer les services de conférence et autres besoins supplémentaires. Le montant des dépenses effectives relatives à ces activités sera porté à la connaissance de l'Assemblée dans le premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007.

5. **M. Maycock** (Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires), présentant oralement le rapport correspondant du Comité consultatif (A/60/7/Add.30), dit que, compte tenu de la somme considérée, le montant estimatif de 15 300 dollars au titre du chapitre 28D devrait être absorbé. Le Comité consultatif recommande, dans ces conditions, que les prévisions de dépenses au titre des services de conférence soient examinées dans le contexte de l'examen de l'état récapitulatif prévu dans les procédures établies par l'Assemblée générale dans ses résolutions 41/213 et 42/211 sur l'utilisation et le fonctionnement du fonds de réserve.

*La séance est levée à 15 h 25.*